

**Arrêté du 10 février 2010 modifiant l'arrêté du 19 février 2009 relatif à la classification et à la prise en charge des prestations d'hospitalisation pour les activités de médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie et pris en application de l'article L. 162-22-6 du code de la sécurité sociale**

T20.2	Brûlure du deuxième degré de la tête et du cou	GELD005 Nébulisation d'agent thérapeutique à destination bronchique [aérosol] avec surveillance de la saturation en oxygène par mesure transcutanée [SpO <sub>2</sub> ] et surveillance de la fréquence cardiaque pendant au moins 2 heures
T20.3	Brûlure du troisième degré de la tête et du cou	GELD005 Nébulisation d'agent thérapeutique à destination bronchique [aérosol] avec surveillance de la saturation en oxygène par mesure transcutanée [SpO <sub>2</sub> ] et surveillance de la fréquence cardiaque pendant au moins 2 heures
T20.6	Corrosion du deuxième degré de la tête et du cou	GELD005 Nébulisation d'agent thérapeutique à destination bronchique [aérosol] avec surveillance de la saturation en oxygène par mesure transcutanée [SpO <sub>2</sub> ] et surveillance de la fréquence cardiaque pendant au moins 2 heures
T20.7	Corrosion du troisième degré de la tête et du cou	GELD005 Nébulisation d'agent thérapeutique à destination bronchique [aérosol] avec surveillance de la saturation en oxygène par mesure transcutanée [SpO <sub>2</sub> ] et surveillance de la fréquence cardiaque pendant au moins 2 heures
T27.0	Brûlure du larynx et de la trachée	
T27.1	Brûlure comprenant le larynx et la trachée avec les poumons	
T28.0	Brûlure de la bouche et du pharynx	
J68.0	Bronchite et pneumopathie dues à des agents chimiques, des émanations, des fumées et des gaz	GELD005 Nébulisation d'agent thérapeutique à destination bronchique [aérosol] avec surveillance de la saturation en oxygène par mesure transcutanée [SpO <sub>2</sub> ] et surveillance de la fréquence cardiaque pendant au moins 2 heures
T31.1	Brûlures couvrant entre 10 % et moins de 20 % de la surface du corps	EQLF002 Perfusion intraveineuse de produit de remplissage à un débit supérieur à 50 millilitres par kilogramme [ml/kg] en moins de 24 heures, chez l'adulte
T31.1	Brûlures couvrant entre 10 % et moins de 20 % de la surface du corps	HSLD002 Alimentation entérale par sonde avec apport _ 35 kilocalories par kilogramme par jour [kcal/kg/jour], par 24 heures
T75.4	Effets du courant électrique	DEQP007 Surveillance continue de l'électrocardiogramme par oscilloscopie et/ou télésurveillance, avec surveillance continue de la pression intraartérielle et/ou de la saturation artérielle en oxygène par méthodes non effractives, par 24 heures
L51.20	Épidermolyse nécrosante suraiguë [Lyell] avec décollement égal ou supérieur à 30 % (de la surface du corps)	
L51.29	Épidermolyse nécrosante suraiguë [Lyell] avec décollement inférieur à 30 % (de la surface du corps) ou sans précision	
QAJA001	Pansement chirurgical secondaire de brûlure sur l'extrémité céphalique et les 2 mains	
QAJA007	Pansement chirurgical initial de brûlure sur l'extrémité céphalique et les 2 mains	
QAJA008	Pansement chirurgical initial de brûlure sur l'extrémité céphalique et 1 main	
QAJA011	Pansement chirurgical secondaire de brûlure sur l'extrémité céphalique et 1 main	
QCJA002	Pansement chirurgical secondaire de brûlure sur les 2 mains	
QCJA005	Pansement chirurgical initial de brûlure sur les 2 mains	
QZFA012	Excision de brûlure en dehors de l'extrémité céphalique et des mains, sur 10 % à 12,5% de la surface corporelle	
QZFA018	Excision de brûlure en dehors de l'extrémité céphalique et des mains, sur 12,5% à 15 % de la surface corporelle	
QZFA034	Excision de brûlure en dehors de l'extrémité céphalique et des mains, sur 15 % à 17,5% de la surface corporelle	

E87.00	Hypernatrémie supérieure à 150 milliéquivalents par litre	
E87.10	Hyponatrémie inférieure à 120 milliéquivalents par litre	
E87.50	Hyperkaliémie supérieure à 6,5 milliéquivalents par litre	
E87.60	Hypokaliémie inférieure à 2,5 milliéquivalents par litre	
F10.4	Troubles mentaux et du comportement liés à l'utilisation d'alcool : syndrome de sevrage avec delirium	
F11.0	Troubles mentaux et du comportement liés à l'utilisation d'opiacés : intoxication aiguë	
I50.1	Insuffisance ventriculaire gauche	GLLD003 Ventilation spontanée au masque facial, par canule nasale ou par sonde nasopharyngée, sans aide inspiratoire, avec pression expiratoire positive [VS-PEP] [Continuous positive airway pressure] [CPAP], par 24 heures
I50.	Insuffisance ventriculaire gauche	GLLD017 Oxygénothérapie avec surveillance continue de l'oxymétrie, en dehors de la ventilation mécanique, par 24 heures
J96.0	Insuffisance respiratoire aiguë	GLLD017 Oxygénothérapie avec surveillance continue de l'oxymétrie, en dehors de la ventilation mécanique, par 24 heures
M72.6	Fasciite nécrosante	
R57.0	Choc cardiogénique	EQLF001 Injection intraveineuse continue de dobutamine ou de dopamine à débit inférieur à 8 _grammes par kilogramme par minute [_g/kg/min], ou de dopexamine en dehors de la période néonatale, par 24 heures
R57.1	Choc hypovolémique	ENLF001 Pose de dispositif intraartériel de surveillance de la pression intraartérielle
R57.1	Choc hypovolémique	EPLF002 Pose d'un cathéter veineux central, par voie transcutanée
R57.	Choc hypovolémique	EQLF002 Perfusion intraveineuse de produit de remplissage à un débit supérieur à 50 millilitres par kilogramme [ml/kg] en moins de 24 heures, chez l'adulte
R57.2	Choc septique	
R57.8	Autres chocs	EQLF001 Injection intraveineuse continue de dobutamine ou de dopamine à débit inférieur à 8 _grammes par kilogramme par minute [_g/kg/min], ou de dopexamine en dehors de la période néonatale, par 24 heures
R65.1	Syndrome de réponse inflammatoire systémique d'origine infectieuse avec défaillance d'organe	
R65.3	Syndrome de réponse inflammatoire systémique d'origine non infectieuse avec défaillance d'organe	
T88.6	Choc anaphylactique dû à des effets indésirables d'une substance médicamenteuse appropriée et correctement administrée	
FELF003	Administration intraveineuse simultanée de deux des produits sanguins suivants : plasma frais congelé, plaquettes, facteur antihémophilique, fibrinogène, antithrombine III pour suppléance de coagulopathie, par 24 heures	
FELF004	Transfusion de concentré de globules rouges d'un volume supérieur à une demimasse sanguine chez l'adulte ou à 40 millilitres par kilogramme [ml/kg] chez le nouveau-né en moins de 24 heures	
D62	Anémie aiguë hémorragique	FELF011 Transfusion de concentré de globules rouges d'un volume inférieur à une demimasse sanguine